



CATALOGUE DES FORMATIONS 2027

Accompagnement des structures
Accompagnement des pratiques professionnelles
Formations mixtes
Formations à destination des personnes accueillies
Formations du groupe informatique

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie «actions de formation»



**ORS • CREATI
NORMANDIE**

CENTRE RESSOURCES SANTÉ, VULNÉRABILITÉS
& POLITIQUE DE LA VILLE

PRÉSENTATION de l'ORS-CREAI Normandie

Les évolutions du secteur social, médico-social et sanitaire invitent les professionnels à développer de nouvelles compétences pour accompagner des parcours toujours plus personnalisés, inclusifs et coordonnés.

Notre offre de formation 2027 accompagne ces transformations en proposant des contenus ancrés dans les réalités de terrain, les recommandations de bonnes pratiques et les évolutions réglementaires.

Cette année, notre catalogue s'enrichit de nouvelles formations dédiées à des enjeux émergents, comme le développement des fonctions d'appui-ressource et la mise en place d'une démarche éthique au sein des ESSMS.

Plus que jamais, nous faisons le choix d'une pédagogie interactive, favorisant l'analyse des pratiques, l'intelligence collective et le transfert d'outils directement mobilisables.

Toutes nos formations sont adaptables à vos besoins, qu'il s'agisse d'une intervention en inter, en intra ou d'un accompagnement sur mesure de votre structure.

Ensemble, développons les compétences qui feront les accompagnements de demain.

→ Qui sommes-nous ?

L'association ORS-CREAI Normandie trouve ses racines dans la volonté des acteurs de la santé et du social de disposer d'un outil commun d'observation, de réflexion et d'appui au bénéfice des acteurs, des territoires et de la population normande.

Elle déploie ses activités avec une attention particulière et constante pour les publics en situation de vulnérabilité, et inscrit son action en proximité des associations, des acteurs institutionnels et des populations sur l'ensemble de la Normandie. L'ORS-CREAI Normandie poursuit un objectif d'intérêt général.

Ses missions se déclinent sur trois axes :

- **Développer et partager les connaissances sur les besoins des populations**

Procéder, participer et valoriser des travaux d'observation, d'études, d'évaluation et de recherche pluridisciplinaires sur la situation sociale et sanitaire (santé et ses déterminants) de la population dans son ensemble et en particulier des personnes en situation de vulnérabilité.

- **Contribuer à la mise en réseau et à la coopération des acteurs**

Favoriser l'organisation de la réflexion et de la concertation entre tous les acteurs œuvrant dans les secteurs de l'action sociale, médico-sociale et de la santé en Normandie.

- **Fournir appui et conseils, et soutenir la montée en compétences des acteurs**

Assurer une fonction d'expertise, d'aide méthodologique, de soutien à la montée en compétences, de conseil et d'appui.

PRÉSENTATION de l'ORS-CREAI Normandie

→ L'équipe

Direction

Pascale DESPRÈS	Directrice générale
Annabelle YON	Directrice adjointe
Christelle MOULIÉ	Directrice technique et pédagogique, référente handicap

Equipe technique, d'études et fonctions supports

Élodie BROUDIN	Responsable informatique et web, technicienne d'études, déléguée à la protection des données
Gautier DELAHAYE	Chargé de missions
Sandrine DUPORT	Assistante de projet
Guillaume GOUJARD	Chargé de missions
Floriane GRARE	Chargée du suivi administratif, ressources humaines et financier
Marine GUILLON	Conseillère technique
Camille HERSENT	Conseillère technique
Lucie LECHAT	Chargée d'études et de missions
Noémie LEVÊQUE-MORLAIS	Chargée d'études statistiques
Sylvie LE RÉTIF	Chargée d'études
Muriel BAZOGE-CARTEL	Secrétaire
Aouali TAIBA	Entretien des locaux

CV courts des intervenants

➔ **Marine GUILLON**

Conseillère technique à l'ORS-CREAI Normandie depuis 2018, Marine Guillon est titulaire d'un master en économie sociale et solidaire.

Elle assure des formations sur la démarche qualité, la gestion de projets... Elle conduit de nombreuses études sur des thématiques et des publics divers ce qui lui permet de proposer des formations au plus près des besoins des professionnels.

➔ **Christelle MOULIÉ**

Psychologue clinicienne de formation initiale, Christelle Moulié assure les fonctions de responsable des activités CREAI depuis 2017 et de directrice technique et pédagogique depuis 2023. De par son parcours professionnel, elle bénéficie d'une expérience significative dans le champ du handicap.

Elle assure notamment des accompagnements d'associations et d'établissements dans le cadre d'élaboration de CPOM, de projets d'établissements auprès de structures relevant du secteur du handicap, de personnes âgées ou de l'inclusion. Elle assure également des formations auprès des professionnels de ces secteurs.

➔ **Camille HERSENT**

Conseillère technique informatique à l'ORS-CREAI Normandie depuis 2025, Camille Hersent assure un accompagnement à l'informatique auprès des membres du groupe informatique (audit, installation, paramétrage des progiciels de gestion comptable, paye-RH, facturation, planning de la gamme FIRST et NEXT de la société CEGI ALFA). Elle forme les personnes à l'utilisation de ces logiciels.

➔ **Gautier DELAHAYE**

Titulaire d'un Master en aménagement et recomposition territoriale, Gautier Delahaye est chargé de mission politique de la ville depuis 2018.

Dans le cadre de ses missions, il anime plusieurs réseaux de professionnels et assure une veille sur l'actualité notamment sur la participation citoyenne, l'insertion socio-économique et la transition écologique dans les quartiers relevant de la politique de la ville.

INDICATEURS DE SATISFACTION de nos apprenants

En 2025, l'ORS-CREAI Normandie a animé **61 jours** de formation.
Ce sont ainsi **321 personnes** qui ont été formées.

Les formations les plus demandées sont « Autodétermination - Apprentissage du pouvoir d'agir »
et « Promouvoir la bientraitance : droits des personnes accompagnées et bonnes pratiques professionnelles ».

Que pensent nos stagiaires de nos formations ?

(Résultats issus des questionnaires d'évaluation des formations dispensées en 2025)

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

La formation « Prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance »

répond aux attentes des stagiaires à 86 %.

Sont appréciés la qualité des intervenants (à 90 %) et les méthodes pédagogiques (à 88 %).

« Formatrice très à l'écoute et qui explique très bien »,

« Les dynamiques sous forme de jeux permettent une dynamique de groupe intéressante »

La formation « START : Troubles du neuro-développement - Service territorial d'accès aux ressources transdisciplinaires »

répond à 54 % aux objectifs de la formation selon les stagiaires.

Sont appréciés la qualité des intervenants (à 75 %) et les méthodes pédagogiques (à 68 %).

« Présentation interactive »

« Echanges de qualité, pluralité des intervenants »

La formation « Découverte de la politique de la ville »

répond à 85 % aux objectifs de la formation selon les stagiaires.

Sont appréciés la qualité des intervenants (à 93 %) et les méthodes pédagogiques (à 91 %)

« Les échanges ont été très intéressants avec de l'échange de pratiques »

« Contenu pertinent et bien structuré »

La formation « Autodétermination - Apprentissage du pouvoir d'agir »

répond à 86 % aux objectifs de la formation selon les stagiaires.

Sont appréciés la qualité des intervenants (à 93 %) et les méthodes pédagogiques (à 94 %).

« Animatrice dynamique et à l'écoute, jeux ludiques, mises en situation »

La formation « S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles propres aux EHPAD »

répond à 93 % aux objectifs de la formation selon les stagiaires.

Sont appréciés la qualité des intervenants (à 96 %) et les méthodes pédagogiques (à 95 %).

« Efficace, renforcement des connaissances »

« Fait le tour de l'ensemble des points fondamentaux d'un EHPAD »

La formation « La coordination des parcours »

répond à 90 % aux objectifs de la formation selon les stagiaires.

Sont appréciés la qualité des intervenants (à 96 %) et les méthodes pédagogiques (à 96 %).

« Rythme équilibré entre apport d'informations, exercices et échanges »

« Bienveillance de la formatrice »



ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES

La formation « Piloter une démarche de bientraitance et de prévention de la maltraitance »
répond à 91 % aux objectifs de la formation selon les stagiaires.
Sont appréciés : la qualité des intervenants (à 97 %) et les méthodes pédagogiques (à 97 %).
« Situations concrètes et vécues », « Qualité de l'intervenante », « Explications claires »

La formation « S'approprier la nomenclature SERAFIN-PH et l'intégrer dans les projets personnalisés d'accompagnement (PPA) »
a répondu à 84 % aux objectifs de la formation selon les stagiaires.
Sont appréciés la qualité des intervenants (à 94 %) et les méthodes pédagogiques (à 94 %).
« L'utilisation d'outils, de moments ludiques permet d'apprendre plus facilement et de façon concrète »

La formation « Conduire sa démarche d'évaluation interne et d'amélioration de la qualité avec le logiciel des CREAI : ARSENE © »
répond à 90 % aux objectifs de la formation selon les stagiaires.
Sont appréciés : la qualité des intervenants (à 98 %) et les méthodes pédagogiques (à 98 %).
« Approche ludique des apports relatifs à la conduite d'évaluation »

La formation « Elaborer ou actualiser le projet d'établissement ou de service »
répond à 86 % aux objectifs de la formation selon les stagiaires.
Sont appréciés la qualité des intervenants (à 92 %) et les méthodes pédagogiques (à 89 %).
« Clair et synthétique, présentation structurée »

La formation « Accompagner un projet d'habitat inclusif »
répond à 81 % aux objectifs de la formation selon les stagiaires.
Sont appréciés la qualité des intervenants (à 89 %) et les méthodes pédagogiques (à 89 %).
« Réelle dynamique de groupe »
« Eclairage sur le cadre législatif »

La formation « Conduire un projet en promotion de la santé en faveur des personnes en situation de handicap »
répond à 100 % aux objectifs de la formation selon les stagiaires.
Sont appréciés la qualité des intervenants (à 100 %) et les méthodes pédagogiques (à 100 %).
« Très bons échanges entre participants et formatrices »
« Apports théoriques et mises en pratique pour aider la compréhension et s'approprier les différents outils »

FORMATIONS DU GROUPE INFORMATIQUE

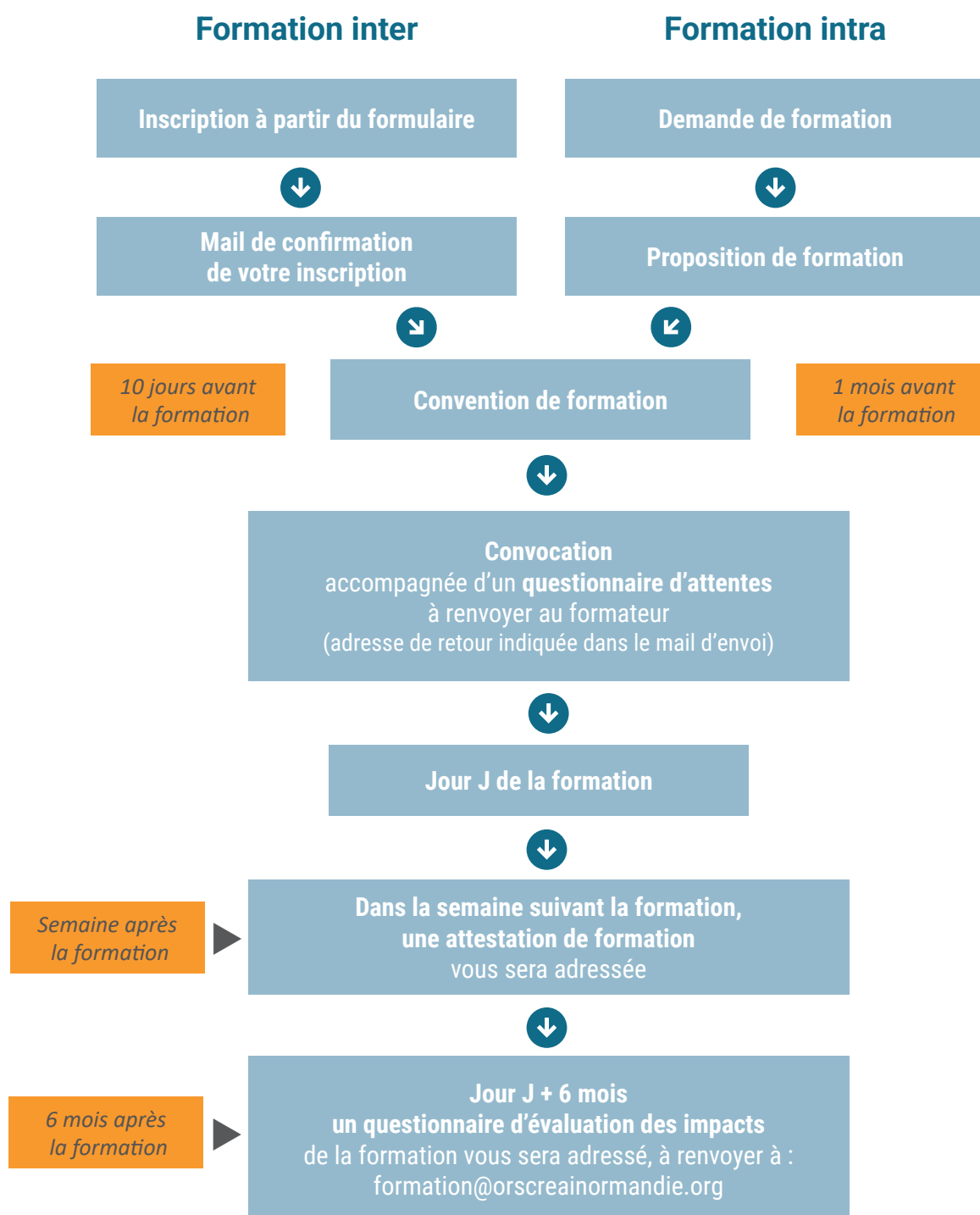
La formation « RH FIRST » répond à 93 % des objectifs de la formation selon les stagiaires.
Sont appréciés la qualité des intervenants (à 100 %) et les méthodes pédagogiques (à 100 %).

La formation « PAYE FIRST » répond à 95 % des objectifs de la formation selon les stagiaires.
Sont appréciés : la qualité des intervenants (à 100 %) et les méthodes pédagogiques (à 100 %).

La formation « BP FIRST » répond à 90 % des objectifs de la formation selon les stagiaires.
Sont appréciés : la qualité des intervenants (à 96 %) et les méthodes pédagogiques (à 88 %).

« Intervenante très à l'écoute de nos demandes »
« personnalisation des exercices et des explications »

Votre parcours de formation



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Pour une demande particulière de compensation, veuillez contacter Christelle Moulié,
référente Handicap, au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org



ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES

9

- Comprendre les réformes récentes dans le secteur du handicap - Les repères et les leviers pour la transformation de l'offre 9
- Piloter une démarche de bientraitance et de prévention de la maltraitance 10
- Mettre en œuvre une réflexion éthique dans le secteur social et médico-social **NOUVEAU** 11
- Conduire sa démarche d'évaluation interne et d'amélioration de la qualité avec le logiciel des CREAI : ARSENE® 12
- Se préparer à l'évaluation des ESSMS 13
- Comprendre et s'approprier la nomenclature des besoins et des prestations SERAFIN-PH 14
- S'approprier la nomenclature des besoins et des prestations SERAFIN-PH et l'intégrer dans les projets personnalisés d'accompagnement (PPA) 15
- S'approprier la nomenclature des besoins et des prestations SERAFIN-PH et l'intégrer dans le projet d'établissement ou de service 16
- Élaborer ou actualiser le projet d'établissement ou de service 17
- Élaborer ou actualiser le projet associatif 18
- Concevoir une démarche quantitative et qualitative de la satisfaction au sein d'un ESSMS 19
- Faire fonctionner un Conseil de la Vie Sociale (CVS) : le rôle des professionnels et des familles 20
- Mettre en place des formes de participation des personnes accompagnées, autres que le Conseil de la Vie Sociale (CVS) 21
- Accompagner un projet d'habitat inclusif 22



ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

23

- Promouvoir la bientraitance : droits des personnes accompagnées et bonnes pratiques professionnelles 23
- Autodétermination - Apprentissage du pouvoir d'agir 24
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles propres à son secteur d'intervention 25
- Accompagner les publics en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) et en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) 26
- Être sensibilisé à la notion et à l'approche du handicap 27
- Devenir Intervenant Appui / Ressource **NOUVEAU** 28
- Comprendre le 1^{er} cadre national de référence pour l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou en risque de danger 29
- AIDES : Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité 30
- Comprendre et agir : les clés de la politique de la ville 31

FORMATIONS MIXTES : À DESTINATION DES PROFESSIONNELS, DES AIDANTS ET DES PERSONNES ACCUEILLIES 32

- Facile à Lire et À Comprendre : règles européennes pour une information accessible en FALC 32

FORMATIONS À DESTINATION DES PERSONNES ACCUEILLIES 33

- Etre représentant au Conseil de la Vie Sociale (CVS) 33
- Vivre sa vie affective et sexuelle 34
- L'autodétermination 35

FORMATIONS DU GROUPE INFORMATIQUE 36

- La gestion de la comptabilité avec COMPTA FIRST 37
- Les cadres normalisés avec COMPTA FIRST 38
- La pratique de la paie sous PAYE FIRST 39
- La gestion des contrats de travail et des absences sous PAYE FIRST 40
- L'élaboration de la DSN sous PAYE FIRST 41
- La gestion budgétaire des paies avec BP FIRST 42
- La gestion des ressources humaines sous RH FIRST 43
- La gestion commerciale avec GESCO FIRST 44



Conditions générales de vente 45

Comprendre les réformes récentes dans le secteur du handicap - Les repères et les leviers pour la transformation de l'offre

→ Objectifs et compétences visés

- Resituer les évolutions actuelles dans leur contexte (changement d'approche du handicap, émergence de la logique de parcours, inclusion)
- Connaître le contenu de la réforme SERAFIN-PH, son calendrier et se familiariser avec le langage commun issu des nomenclatures des besoins et de prestations
- Connaître les 4 axes complémentaires de la RAPT et le dispositif d'orientation permanent
- Disposer d'une vue d'ensemble des différents chantiers en cours et comprendre l'articulation entre eux (CPOM, réforme des autorisations et des systèmes d'information...)

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels des établissements et services médico-sociaux

→ Contenus

- Eléments de contexte : genèse des réformes actuelles. Contexte budgétaire contraint, changement d'approche du handicap, développement d'une approche parcours
- Origines et principes essentiels de la RAPT, présentation des 4 axes complémentaires, déploiement de la démarche, pilotage, focus sur les DOP et les PAG
- Présentation de SERAFIN-PH, enseignements du rapport Vachey-Jannet, objectifs et enjeux, périmètre et calendrier
- Les autres outils de transformation de l'offre : réforme des autorisations, généralisation des CPOM, refonte des systèmes d'information (ROR, Via Trajectoire)

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports réglementaires et théoriques
- Techniques d'animation participative (quiz, ...)
- Travaux en sous-groupes
- Echanges avec et entre les participants

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra

Lieu de la formation :

Sur site

Durée :

1 jour (7 heures)

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :

1 350 €

*Si vous avez des besoins particuliers pour assister
à nos formations, merci de contacter
notre référente Handicap au 02 31 75 15 20
ou par mail à formation@orscreainormandie.org.*

Piloter une démarche de bientraitance et de prévention de la maltraitance

→ Objectifs et compétences visés

- Situer le cadre réglementaire et l'évolution des mesures permettant la promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance
- Identifier et questionner ses pratiques professionnelles dans la démarche de prévention des situations de maltraitance
- Se doter de repères cohérents et partagés en matière de bientraitance
- Identifier le rôle des cadres dans la démarche de bientraitance
- Concevoir et piloter un projet global de bientraitance

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Encadrants des établissements et services sociaux et médico-sociaux

→ Contenus

- Exigences des politiques publiques sur la promotion de la bientraitance et de la prévention de la maltraitance
- Définition de la bientraitance et de la maltraitance, les notions de bienveillance, bienfaisance au regard de la notion de bientraitance
- Éléments de caractérisation des situations de maltraitance
- Prévention et signalement des situations de maltraitance (procédures, ressources territoriales, recommandations de bonnes pratiques)
- Fondamentaux de la bientraitance, outils et ressources
- Responsabilités des directeurs et cadres intermédiaires, leviers de management pour promouvoir la bientraitance

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports réglementaires et théoriques
- Techniques d'animation participative (quiz, ...)
- Travaux en sous-groupes
- Échanges avec et entre les participants

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En inter

Lieu de la formation :
Sur site

Durée :
2 jours (14 heures)

Nombre de participants :
8 à 15 personnes

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :
1 350 € par jour, soit 2 700 €

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

→ Objectifs et compétences visés

- Décrire les différentes définitions et approches de l'éthique
- Cerner les principaux points de la recommandation de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) de l'ANESM/HAS en matière de réflexion éthique
- Analyser les atouts et les limites des différents modèles de mise en œuvre d'un espace de réflexion éthique dans un établissement médico-social
- Utiliser les outils de communication des travaux de réflexion éthique

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels concernés par la création, l'animation ou la participation à une instance de réflexion éthique

→ Contenus

- Les principes fondamentaux de la réflexion éthique
- Les recommandations de bonnes pratiques en vigueur
- La mise en œuvre d'une instance de réflexion éthique
- Les modalités pratiques de fonctionnement d'un comité éthique : exemples, atouts et limites de différents modèles envisageables
- Quelques exemples de thématiques à traiter
- Le travail de réflexion et d'élaboration des écrits
- Les modalités de communication à favoriser

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Illustrations pratiques
- Retours d'expérience

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra ou en inter

Lieu de la formation :

En intra : sur site

En inter : ORS-CREAI Normandie, Hérouville-Saint-Clair

Durée :

1 jour (7 heures)

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

En intra : 1 350 €

En inter : 260 € par personne

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Conduire sa démarche d'évaluation interne et d'amélioration de la qualité avec le logiciel des CREAI : ARSENE®

→ Objectifs et compétences visés

- Inscrire la démarche qualité et d'évaluation dans le fonctionnement de l'ESSMS
- S'approprier des connaissances et des références partagées au sein d'un ESSMS contribuant à l'amélioration de la qualité des prestations et du service rendu
- Prendre en compte le point de vue des personnes accompagnées, professionnels et partenaires
- Acquérir une méthodologie de recueil et de traitement de données et de diagnostic partagé
- Concevoir un plan d'actions d'amélioration continue de la qualité dans le cadre d'une politique qualité coordonnée

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels des établissements et services médico-sociaux

→ Contenus

- **Module n°1 : « Démarche qualité, c'est quoi ? »**
 - Cadre réglementaire et enjeux de l'évaluation
 - Méthodologie de conduite d'une évaluation interne
- **Module n°2 : « Fonctionnalités d'ARSENE® »**
 - Architecture du logiciel
 - Lien avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
 - Découverte des fonctionnalités d'ARSENE® (Evaluation, Plan d'Amélioration continue de la Qualité, Bibliothèque, Synthèse)
- **Module n°3 : « Plan d'amélioration continue de la qualité avec ARSENE® »**
 - Apports théoriques complémentaires (en fonction des besoins identifiés par le groupe)
 - Appui méthodologique sur la conduite de l'évaluation, l'élaboration et le suivi du PAQ

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes
- Travaux sur ordinateur
- Des travaux en intersession sont à prévoir

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra

Lieu de la formation :

Sur site

Durée :

2 jours (14 heures)

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :

1 350 € par jour, soit 2 700 €

**+ 650 à 1000 € pour la mise à disposition
d'une licence ARSENE® (une licence par
numéro Finess)**

Pour en savoir plus :

www.arsene-evaluation.fr

*Si vous avez des besoins particuliers pour assister
à nos formations, merci de contacter
notre référente Handicap au 02 31 75 15 20
ou par mail à formation@orscreainormandie.org*

Se préparer à l'évaluation des ESSMS

→ Objectifs et compétences visés

- Comprendre le cadre réglementaire et les enjeux de l'évaluation des ESSMS
- Connaître les principes, méthodes et outils de la démarche qualité et d'évaluation (référentiel, manuel, méthode d'autoévaluation)
- Identifier les attendus de l'évaluation HAS et les éléments de preuve mobilisables
- Savoir organiser une autoévaluation participative et préparer la visite d'évaluation
- Identifier les étapes de structuration et de pérennisation de la démarche qualité dans son ESSMS

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Tout professionnel du secteur social et médico-social

→ Contenus

- **Module n°1 : Le cadre réglementaire et les enjeux de l'évaluation HAS**
 - Le contexte réglementaire (Loi 2002-2, Loi 2019-774, décret 2022, etc.).
 - Finalités et philosophie de la démarche qualité
 - Le rôle de la HAS, le référentiel d'évaluation (philosophie des 3 chapitres)
 - Les échéances, l'organisation de l'évaluation, articulation auto/évaluation
- **Module n°2 : Appropriation du référentiel : thématiques et chapitres**
 - Présentation des 3 chapitres du référentiel
 - Présentation des thématiques
 - Présentation des critères
 - Identification des preuves mobilisables, sources internes, pratiques
 - Méthodes de cotation
- **Module n°3 : La préparation et la conduite d'une autoévaluation**
 - Organisation d'une autoévaluation : qui, quand, comment ?
 - Méthode d'appropriation du référentiel et d'analyse collective
 - Production des éléments de preuve
 - Implication des parties prenantes (usagers, professionnels, partenaires)
 - Outils pratiques (grille de cotation, plan d'action, plan d'amélioration continue)
- **Module n°4 : Modules complémentaires sur les thématiques**
 - « Bientraitance et éthique / Droits de la personne accompagnée »
 - « Expression et participation de la personne / Co-construction du projet d'accompagnement »
 - « Accompagnement à la santé et à l'autonomie »
 - « Continuité et fluidité des parcours »
 - « Politique ressources humaines »
 - « Démarche qualité et gestion des risques »
- **Module n°5 : La démarche d'amélioration continue de la qualité**
 - Organisation et visite d'évaluation
 - Rapport d'évaluation
 - Intégration de l'évaluation dans la démarche qualité de l'ESSMS

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra

Lieu de la formation :

Sur site

Durée :

1 à 3 jours (7 à 21 heures) à déterminer en fonction des thématiques retenues par l'ESSMS

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

1 350 € par jour

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Comprendre et s'approprier la nomenclature des besoins et des prestations SERAFIN-PH

→ Objectifs et compétences visés

- Situer la réforme SERAFIN-PH dans les évolutions actuelles de l'offre médico-sociale
- Analyser les besoins des personnes accompagnées au regard de la grille SERAFIN
- Savoir présenter l'offre d'accompagnement au regard de la grille SERAFIN

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels des établissements et services médico-sociaux

→ Contenus

- Fondements historiques et conceptuels
- Fondements de la réforme : du rapport Vachey-Jeannet à la réforme de la tarification
- Présentation et description des nomenclatures
- Utilisation de SERAFIN-PH pour le projet d'établissement ou de service ou le projet personnalisé d'accompagnement
- Actualités SERAFIN-PH

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra

Lieu de la formation :

Sur site

Durée :

1 jour (7 heures)

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :

1 350 €

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

S'approprier la nomenclature des besoins et des prestations SERAFIN-PH et l'intégrer dans les projets personnalisés d'accompagnement (PPA)

→ Objectifs et compétences visés

- Situer la réforme SERAFIN-PH dans les évolutions actuelles de l'offre médico-sociale
- Identifier les besoins et évaluer les capacités des personnes accompagnées avec la nomenclature SERAFIN-PH
- Décliner les prestations selon la nomenclature SERAFIN-PH et les intégrer dans les projets personnalisés d'accompagnement (PPA)

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels des établissements et services médico-sociaux

→ Contenus

- **Module n°1 : « La présentation et la description des nomenclatures SERAFIN-PH »**
 - Les fondements historiques et conceptuels
 - Les fondements de la réforme : du rapport Vachey-Jeannet à la réforme de la tarification
 - La présentation et la description des nomenclatures
 - Les usages des nomenclatures
- **Module n°2 : « L'identification des besoins et l'évaluation des capacités des personnes »**
 - Rappel de la structuration du bloc « besoins »
 - Présentation de la démarche d'identification des besoins et de l'évaluation des capacités des personnes
 - Evaluation des besoins et des capacités des personnes accompagnées dans la co-construction des projets personnalisés d'accompagnement
- **Module n°3 : « La déclinaison des prestations »**
 - Rappel de la structuration du bloc 2 « prestations directes » et bloc 3 « prestations indirectes »
 - Présentation de la méthode de déclinaison des prestations dans l'élaboration des projets personnalisés
 - Elaboration des réponses sous forme de prestations SERAFIN-PH dans les projets personnalisés d'accompagnement

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra

Lieu de la formation :

Sur site

Durée :

2 jours (14 heures)

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :

1 350 € par jour, soit 2 700 €

Si vous avez des besoins particuliers pour assister
à nos formations, merci de contacter
notre référente Handicap au 02 31 75 15 20
ou par mail à formation@orscreainormandie.org

S'approprier la nomenclature des besoins et des prestations SERAFIN-PH et l'intégrer dans le projet d'établissement ou de service

→ Objectifs et compétences visés

- Situer la réforme SERAFIN-PH dans les évolutions actuelles de l'offre médico-sociale
- Identifier les besoins et évaluer les capacités des personnes accompagnées avec la nomenclature SERAFIN-PH
- Décliner les prestations selon la nomenclature SERAFIN-PH et les intégrer dans le projet d'établissement ou de service

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels des établissements et services médico-sociaux

→ Contenus

- **Module n°1 : « La présentation et la description des nomenclatures SERAFIN-PH »**
 - Les fondements historiques et conceptuels
 - Les fondements de la réforme : du rapport Vachey-Jeannet à la réforme de la tarification
 - La présentation et la description des nomenclatures
 - Les usages des nomenclatures
- **Module n°2 : « Les enjeux du projet d'établissement ou de service »**
 - La fonction du projet d'établissement ou de service (fondements légaux, finalités, liens avec les autres documents institutionnels et avec les réformes en cours)
 - Les principales thématiques du projet
- **Module n°3 : « La déclinaison du projet d'établissement ou de service SERAFIN-PH »**
 - La définition des missions et des besoins des personnes accompagnées
 - La préparation à la construction d'un référentiel « prestation-offre de service »

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra

Lieu de la formation :

Sur site

Durée :

2 jours (14 heures)

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :

1 350 € par jour, soit 2 700 €

Si vous avez des besoins particuliers pour assister
à nos formations, merci de contacter
notre référente Handicap au 02 31 75 15 20
ou par mail à formation@orscreainormandie.org

Elaborer ou actualiser le projet d'établissement ou de service

→ Objectifs et compétences visés

- Comprendre les fondements et les caractéristiques du projet d'établissement/de service dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002
- Connaître et mettre en oeuvre la méthodologie d'élaboration de ce projet
- Définir les modalités de rédaction, de diffusion et d'actualisation
- Définir les modalités permettant de faire du projet un véritable document de référence pour l'ensemble des acteurs

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels des établissements et services médico-sociaux

→ Contenus

- **Module n°1 : « La fonction du projet d'établissement/de service »**
 - Le contexte et les enjeux du projet d'établissement ou de service
 - Le cadre de référence du projet d'établissement ou de service
- **Module n°2 : « Le cadrage de la démarche »**
 - Les clés de la démarche
 - Les instances
 - La démarche participative
 - Les thématiques abordées
 - La rédaction du projet d'établissement ou de service
 - Les modalités de diffusion du projet
- **Module n°3 : « Faire vivre le projet d'établissement ou de service »**
 - Le projet comme véritable outil de référence : fondements et mise en application
 - L'évaluation du projet (critères, modalités et fréquence d'actualisation)

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et applications pratiques
- Cas concrets

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra

Lieu de la formation :

Sur site

Durée :

1 jour (7 heures)

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :

1 350 €

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Élaborer ou actualiser le projet associatif

→ Objectifs et compétences visés

- Comprendre les fondements et les finalités du projet associatif
- Connaître la méthodologie d'élaboration du projet associatif
- Savoir appliquer le processus d'élaboration du projet associatif

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Administrateurs, direction générale

→ Contenus

- La fonction du projet associatif
- Les étapes du processus d'élaboration du projet associatif :
 - le diagnostic du projet existant
 - l'histoire associative
 - la mobilisation des acteurs pour une identification des orientations politiques
 - la mise en oeuvre et l'analyse d'une consultation des usagers, des familles, des représentants légaux et des salariés
 - la sélection et la définition des orientations politiques prioritaires
 - la déclinaison des orientations en objectifs stratégiques
- La communication du projet associatif
- La mise en oeuvre du projet associatif

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Analyse collective du projet associatif existant et/ou d'autres documents fournis
- Des travaux intersessions sont à prévoir

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra

Lieu de la formation :

Sur site

Durée :

3 jours non consécutifs pour appropriation de la démarche (21 heures)

6 à 10 jours si appui méthodologique avec écriture du projet

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

1 350 € par jour, soit 4 050 €

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Concevoir une démarche quantitative et qualitative de la satisfaction au sein d'un ESSMS

→ Objectifs et compétences visés

- Identifier les fondements de la démarche quantitative et qualitative d'un questionnaire de satisfaction
- Définir les étapes-clés d'une enquête de satisfaction
- Concevoir et exploiter des outils dans le cadre d'une démarche quantitative et qualitative

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels du secteur social et médico-social, membres des équipes pluridisciplinaires et des équipes de direction, responsables/référents qualité

→ Contenus

- **Séquence n°1 : L'évaluation de la satisfaction**
 - Les enjeux de la démarche
 - Les formes d'enquête quantitative et qualitative
 - Les outils / ressources mobilisés
- **Séquence n°2 : Les temps forts de l'enquête de satisfaction**
 - Les préalables à l'enquête : équipe projet, responsable de l'enquête
 - Les objectifs de l'enquête
 - Les destinataires de l'enquête
 - La structuration du questionnaire (+ zoom documents en Facile à lire et à comprendre)
 - Le test du questionnaire
 - Les 3 modalités d'administration : avantages et inconvénients
- **Séquence n°3 : L'exploitation et la communication des résultats**
 - Le recueil des données
 - L'analyse
 - Les modalités de communication des résultats

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Exposés théoriques et applications pratiques
- Cas concrets
- Travaux sur ordinateur

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra

Lieu de la formation :

Sur site

Durée :

1 jour (7 heures)

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :

1 350 €

*Si vous avez des besoins particuliers pour assister
à nos formations, merci de contacter
notre référente Handicap au 02 31 75 15 20
ou par mail à formation@orscreainormandie.org*

Faire fonctionner un Conseil de la Vie Sociale (CVS) : Le rôle des professionnels et des familles

→ Objectifs et compétences visés

- Identifier les enjeux et les implications sociales et éducatives de la participation selon les possibilités des personnes accompagnées
- Créer et organiser les conditions permettant une dynamique de participation au sein et hors de la structure

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Représentants des personnels, des familles et des organismes gestionnaires dans les CVS, personnes de soutien des usagers élus au CVS, cadres siégeant au CVS

→ Contenus

- Les enjeux de la participation et du pouvoir d'agir
- Le cadre législatif et réglementaire
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Les modalités d'organisation créant les conditions d'une réelle participation des personnes
- Le fonctionnement d'un CVS et le soutien des représentants d'usagers
- Le rôle des différents acteurs : représentants des familles, des personnels, de l'organisme gestionnaire et du directeur
- L'identification des freins et des leviers

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Partage d'expériences et présentation de réalisations inspirantes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra ou en inter

Lieu de la formation :

En intra : sur site

En inter : ORS-CREAI Normandie, Hérouville-Saint-Clair - Une session peut être organisée sur Rouen en fonction des demandes

Durée :

2 jours (14 heures)

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

En intra : 1 350 € par jour, soit 2 700 €

En inter : 520 € par personne

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Mettre en place des formes de participation des personnes accompagnées, autres que le Conseil de la Vie Sociale (CVS)

→ Objectifs et compétences visés

- Acquérir des techniques nécessaires au développement de formes de participation des personnes accompagnées alternatives au Conseil de la vie sociale
- Être en capacité d'élaborer des documents ressources accessibles favorisant l'expression et la participation des personnes
- Créer et organiser les conditions de la participation des personnes accompagnées à la vie de la structure

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Tout professionnel du secteur sanitaire, social et médico-social

→ Contenus

- Le contexte et les enjeux de la participation des usagers :
 - le cadre réglementaire
 - les enjeux de la participation
 - l'empowerment
 - la dynamique de participation
 - la méthode FALC (Facile à lire et à comprendre)
- La démocratie représentative : le conseil de la vie sociale
- La participation collective :
 - le cadre et le fonctionnement du groupe d'expression
 - les pratiques et les recommandations associées
- Le pouvoir d'initiative :
 - le cadre du groupe d'initiative / groupe projet et les conditions favorables pour sa mise en place
 - les pratiques et les recommandations associées
- La participation et l'expression individuelle :
 - le cadre de l'enquête
 - la conception d'une enquête
 - les pratiques et les recommandations associées

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Partage d'expériences et présentation de réalisations inspirantes
- Exercices en collectif et en sous-groupes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra ou en inter

Lieu de la formation :

En intra : sur site

En inter : ORS-CREAI Normandie, Hérouville-Saint-Clair - Une session peut être organisée sur Rouen en fonction des demandes

Durée :

2 jours (14 heures)

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

En intra : 1 350 € par jour, soit 2 700 €

En inter : 520 € par personne

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Accompagner un projet d'habitat inclusif

→ Objectifs et compétences visés

- Comprendre ce qu'est un habitat inclusif, les enjeux de l'inclusion
- Savoir adapter son projet en fonction des attentes et des besoins des personnes
- Repérer les partenaires du projet, les ressources
- Identifier les conditions de réussite du projet
- S'outiller pour la mise en œuvre du projet
- Fournir des repères aux professionnels pour accompagner le parcours d'habitat des personnes
- Désigner les évolutions des pratiques professionnelles et l'impact sur l'accompagnement des personnes accompagnées

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels des établissements et services médico-sociaux

→ Contenus

- **Les enjeux et les fondamentaux de l'habitat inclusif**
 - La notion d'inclusion au travers des politiques publiques
 - La définition et les enjeux de l'habitat inclusif
 - Les fondamentaux de l'habitat inclusif : nature des projets, personnes concernées, financements, porteurs de projet
 - L'appropriation et la maîtrise de son logement
 - Des exemples d'habitat inclusif
- **Les conditions d'un accompagnement adapté aux besoins des personnes dans un projet d'habitat**
 - Les modalités d'identification des besoins et des attentes
 - Les phases d'un diagnostic : du recueil de l'information aux investigations auprès de la population
 - La conciliation entre les projets individuels et projet d'habitat partagé
 - La place des proches
- **Les modalités de mise en œuvre d'un projet d'habitat avec l'ensemble des acteurs**
 - Les fondements et étapes clés d'un projet
 - L'analyse et l'anticipation des risques d'un projet
 - L'identification et la qualification des acteurs intervenant auprès des personnes concernées et des ressources mobilisables
 - Les modalités de coordination
 - La formalisation du partenariat entre les différents acteurs
 - L'évaluation et la réévaluation du projet

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Exposés théoriques et applications pratiques
- Cas concrets
- Travaux sur ordinateur

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra

Lieu de la formation :

Sur site

Durée :

3 jours (21 heures)

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :

1 350€ par jour, soit 4 050 €

*Si vous avez des besoins particuliers pour assister
à nos formations, merci de contacter
notre référente Handicap au 02 31 75 15 20
ou par mail à formation@orscreainormandie.org*

Promouvoir la bientraitance : droits des personnes accompagnées et bonnes pratiques professionnelles

→ Objectifs et compétences visés

- Se doter de repères cohérents et partagés en matière de bientraitance
- Connaître les différents droits des personnes accompagnées
- Être en capacité de donner une réalité de choix aux personnes accompagnées
- Définir des stratégies de promotion de la bientraitance

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Équipes et encadrants d'ESSMS, responsables d'organismes gestionnaires, d'associations d'usagers et/ou de représentants d'usagers

→ Contenus

- Les évolutions des pratiques professionnelles et les évolutions législatives en lien avec les notions de bientraitance et de maltraitance
- Les notions de bienveillance, bienfaisance au regard de la notion de bientraitance
- La relation d'aide
- La définition des concepts de bientraitance et de maltraitance
- Les outils institutionnels visant à favoriser le respect des droits des résidents
- L'identification des éléments indispensables à la mise en œuvre d'une promotion de la bientraitance
- La détermination des axes d'amélioration en matière de promotion de la bientraitance

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Analyse de situations professionnelles
- Travail collectif et en petits groupes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En intra

Lieu de la formation :
Sur site

Durée :
2 à 3 jours (14 à 21 heures)

Nombre de participants :
8 à 15 personnes

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :
1 350 € par jour

*Si vous avez des besoins particuliers pour assister
à nos formations, merci de contacter
notre référente Handicap au 02 31 75 15 20
ou par mail à formation@orscreainormandie.org*

Autodétermination - Apprentissage du pouvoir d'agir

→ Objectifs et compétences visés

- Comprendre les différentes dimensions de la participation et ses enjeux
- Comprendre comment les outils actuels favorisent l'autodétermination et la participation citoyenne
- Analyser les pratiques quotidiennes d'accompagnement
- Maîtriser le concept d'autodétermination
- Savoir quelles sont les capacités à mobiliser pour mettre en place l'apprentissage de l'autodétermination
- Situer l'autodétermination dans le cadre réglementaire et législatif
- Evaluer les besoins particuliers des personnes accompagnées et développer un plan d'actions à partir de situations concrètes
- S'approprier les outils qui permettent l'apprentissage de l'autodétermination et les adapter au public accompagné
- Mettre en œuvre des projets à partir de situations existantes dans la structure

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels des établissements et services médico-sociaux

→ Contenus

- Evolution des politiques sociales : comment nous sommes passés de l'usager « objet de soins » au citoyen « sujet de droit »
- La « participation de l'usager » dans les textes législatifs
- Les différentes théories de l'autodétermination
- L'autodétermination selon le modèle de Wehmeyer
- Les quatre caractéristiques de l'autodétermination
- Etude d'une expérience issue d'incrémentation de l'autodétermination dans un foyer pour adultes déficients intellectuels en Suisse
- Présentation des outils
- A partir du contenu théorico-pratique, des éléments et situations travaillées, le groupe élabore et construit les outils nécessaires à l'apprentissage de l'autodétermination, met en place des moyens pour passer de l'individuel au collectif, de l'autodétermination à la citoyenneté

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports réglementaires et théoriques
- Techniques d'animation participative (quiz...)
- Travaux en sous-groupes
- Echanges avec et entre les participants

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En intra

Lieu de la formation :
Sur site

Durée :
2 jours (14 heures)

Nombre de participants :
8 à 15 personnes

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :
1 350 € par jour, soit 2 700 €

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) propres à son secteur d'intervention

→ Objectifs et compétences visés

- Savoir ce qu'est une RBPP (rôle, statut...)
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour permettre leur appropriation au sein de l'établissement ou du service
- Utiliser les RBPP propres à son secteur d'intervention

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Equipes et encadrants d'ESSMS, responsables d'organismes gestionnaires, d'associations d'usagers et/ou de représentants d'usagers

→ Contenus

- Aperçu des recommandations de bonnes pratiques publiées ou en voie de l'être
- La question de leur rôle et de leur statut
- Analyse du contenu des recommandations choisies en amont de la formation et en lien avec les besoins des professionnels
- Appropriation individuelle et collective des recommandations choisies
- Détermination des axes d'amélioration des accompagnements au regard des recommandations
- Modalités de diffusion des recommandations
- Modalités d'appropriation des recommandations
- Mise en place d'une veille interne à propos des recommandations

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra

Lieu de la formation :

Sur site

Durée :

1 à 3 jours (7 à 21 heures) à déterminer en fonction des recommandations choisies

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

1 350 € par jour

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Accompagner les publics en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) et en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)

→ Objectifs et compétences visés

- Identifier les indicateurs de la qualité de vie en MAS-FAM
- S'approprier les techniques favorisant l'empowerment
- Repérer les besoins spécifiques de la personne en situation de handicap en MAS-FAM et identifier des axes d'intervention dans le projet personnalisé
- Définir les axes d'amélioration de l'accompagnement pour favoriser la qualité de vie et la participation sociale en établissement

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Responsables et professionnels de MAS-FAM

→ Contenus

- **Jour 1 :**
 - Définition de la qualité de vie et de l'empowerment
 - Appropriation des recommandations des bonnes pratiques professionnelles « Qualité de vie en MAS-FAM : expression, communication, participation et exercice de la citoyenneté » et « Qualité de vie en MAS-FAM : vie quotidienne, sociale, culture et loisirs »
 - Exemples d'outils pour la communication en FAM, pour la participation et la qualité de vie
- **Jour 2 :**
 - Co-construction d'un plan d'action et d'amélioration de l'accompagnement : apprentissage des choix et des envies, identification des besoins, intégration de la qualité de vie et de la satisfaction, développement de la participation sociale, construction d'outils de communication

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques en lien avec les recommandations de bonnes pratiques
- Travaux en petits groupes
- Construction d'une carte mentale
- Echanges de pratiques et étude de situation

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En intra

Lieu de la formation :
Sur site

Durée :
2 jours (14 heures)

Nombre de participants :
8 à 15 personnes

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :
1 350 € par jour, soit 2 700 €

*Si vous avez des besoins particuliers pour assister
à nos formations, merci de contacter
notre référente Handicap au 02 31 75 15 20
ou par mail à formation@orscreainormandie.org.*

Etre sensibilisé à la notion et à l'approche du handicap

→ Objectifs et compétences visés

- Connaître les bases de la politique sociale du handicap
- Comprendre l'approche situationnelle du handicap
- Se familiariser avec les différents types de handicap
- Comprendre son rôle dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- Etre plus à l'aise dans la relation avec les personnes en situation de handicap

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Professionnels des services généraux et administratifs des établissements sociaux et médico-sociaux

→ Contenus

- Le contexte institutionnel : les éléments législatifs et réglementaires
 - Evolution de la représentation sociale de la notion de handicap
 - Définition du handicap
 - Les droits des personnes en situation de handicap
 - Présentation de différentes structures accueillant des personnes en situation de handicap et du paysage institutionnel
 - Rôle des personnels dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- Les différents types de handicap
 - Les causes générales et les évolutions possibles des situations de handicap
 - Les troubles apparentés
- La relation avec les personnes en situation de handicap
 - Communication et relations avec les personnes accompagnées
 - La gestion des incidents et des conflits- Les troubles apparentés

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Cas pratiques et études de cas
- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En inter

Lieu de la formation :
ORS-CREAI Normandie, Hérouville-Saint-Clair,
ou Rouen en fonction de demandes

Durée :
1 jour (7 heures)

Nombre de participants :
8 à 15 personnes

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :
260 € par personne

*Si vous avez des besoins particuliers pour assister
à nos formations, merci de contacter
notre référente Handicap au 02 31 75 15 20
ou par mail à formation@orscreainormandie.org*

Devenir Intervenant Appui / Ressource

NOUVEAU

La fonction appui / ressource est clairement positionnée comme une composante de la transformation de l'offre permettant de nouvelles collaborations en faveur de la logique de parcours. (Cf. décret relatif au fonctionnement en dispositif intégré, RBPP HAS, guide ANAP, réforme SERAFIN-PH, ...). Son déploiement engage des capacités nouvelles pour les professionnels / intervenants dédiés et s'appuie sur une dynamique de mobilisation et de valorisation des savoirs professionnels et d'usage au sein de l'ESSMS.

Dans la perspective d'installer, structurer et pérenniser cette fonction à l'interface des milieux spécialisé et du droit commun, il est nécessaire d'appuyer les différents intervenants qui vont agir sur ces missions. La formation vise l'acquisition de compétences clés : analyse réflexive, sensibilisation, formation, conseil, et conduit à un "pas de côté" des places et métiers initiaux vers un autre positionnement. A cet effet, l'offre de formation de l'ORS-CREAI Normandie soutient ces futurs intervenants en leur transmettant un socle commun, des méthodes et outils éprouvés à travers les travaux de notre partenaire FAHRES.

Enfin, elle permet de construire une identité professionnelle en phase avec les différentes transformations et notamment en permettant aux participants de rejoindre la communauté FAR : <https://www.comfar.fr/fr/>



Objectifs et compétences visés

- Savoir transmettre son expérience et son expertise
- Savoir capitaliser la connaissance et enrichir les interventions
- Analyser une demande et construire des réponses adaptées
- Se saisir de nouveaux outils pour répondre aux situations
- Distinguer les différents rôles de l'intervenant appui / ressource
- Savoir poser un cadre de réponse à une demande et l'adapter au contexte de la fonction appui/ressource



Prérequis

Être engagé-e dans une démarche d'accompagnement de parcours inclusifs et/ou situations complexes



Public concerné

- Professionnels expérimentés des secteurs du médico-social, social, sanitaire
- Personnes disposant de savoirs expérientiels (aidants, intervenants pairs...)



Contenus

- **Partie 1 : La transmission de son expérience et son expertise**
 - L'inscription de ses interventions dans le cadre de la mission d'appui / ressource
 - La création d'un programme de sensibilisation et l'encadrement de son intervention
 - La création et la valorisation des contenus « ressources »
 - L'animation d'une séquence et des groupes diversifiés
 - La construction des outils de l'analyse de la demande à la proposition concrète
 - L'identification des « bonnes pratiques »
- **Partie 2 : la capitalisation de la connaissance et l'enrichissement des interventions**
 - L'évolution des supports et l'actualisation avec l'équipe
 - La capitalisation des pratiques de sa structure (vidéo, PPT, audio, outils, etc.)
 - La définition des objectifs et l'adaptation des contenus en fonction des interventions



Méthode et moyens pédagogiques

- Apports notionnels
- Exercices pratiques
- Ateliers collaboratifs



Evaluation

- Questionnaire en amont
- Évaluation à l'issue de la formation (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid (impact)

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra ou en inter

Durée :

2 jours (14 heures)

Lieu et dates de la formation en inter :

- 15 et 16 février 2027 à Hérouville-Saint-Clair :

[lien d'inscription](#)

- 4 et 5 octobre 2027 à Rouen : [lien](#)

[d'inscription](#)

Nombre de participants :

6 à 15 personnes

Intervenant :

Conseillère technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

En intra : nous consulter

En inter : 630 € par personne

Formation co-conçue et portée par l'Académie FARHES

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org

Comprendre le 1^{er} cadre national de référence pour l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou en risque de danger

→ Objectifs et compétences visés

- Acquérir un cadre repère sur l'évaluation initiale en protection de l'enfance
- Connaître le référentiel national de la Haute Autorité de Santé (HAS)
- Développer une culture de l'évaluation partagée avec les personnes accompagnées
- Savoir analyser et rendre compte d'une situation en protection de l'enfance
- Contribuer à une prise de décision éclairée en matière de danger/risque de danger

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Tout professionnel de la protection de l'enfance

→ Contenus

- **Livret 1 : La gouvernance globale du dispositif**
 - Les principaux messages du livret 1
 - Contextualisation du livret 1
 - . Théorie de l'attachement et conséquences sur le développement de l'enfant
 - . La démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant
 - . L'approche systémique
 - . Les principaux fondamentaux juridiques sur l'autorité parentale
- **Livret 2 : Le circuit de recueil et de traitement des informations préoccupantes**
 - Les principaux messages du livret 2
 - Etude de cas : caractériser l'information préoccupante
 - Contextualisation du livret 2
 - . Les 3 axes de la parentalité
 - . Qualification du danger et préconisations
 - . La boîte à outils : conseils pour les entretiens, modèles de lettres, trames de recueil de l'information préoccupante et de rapport d'évaluation
- **Livret 3 : Le guide d'accompagnement à l'évaluation**
 - Les principaux messages du livret 3
 - . Définir le risque et la caractérisation du danger
 - . Les différents signes d'alerte à observer
 - . Les différents domaines à évaluer
 - . Analyser et caractériser le danger
 - Contextualisation du livret 3
 - . Le modèle écologique (Bronfenbrenner)
 - . Les théories du développement (Piaget, Wallon)
 - . Les premiers 1000 jours (Cyrułnik)
 - Etude de cas

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Etude de cas, exercices
- Travaux collectifs et en petits groupes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En intra ou en inter

Lieu de la formation :
En intra : sur site
En inter : ORS-CREAI Normandie, Hérouville-Saint-Clair

Durée :
3 jours (21 heures)

Nombre de participants :
8 à 15 personnes

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :
En intra : 1 350 € par jour, soit 4 050 €
En inter : 260 € par jour et par personne, soit 780 € par personne

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org

AIDES : Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité

Les besoins de développement des enfants en pratique : analyser, comprendre, dialoguer, échanger, partager avec l'enfant, les parents ou personnes significatives et les partenaires

**ORS • CREAI
NORMANDIE**
CENTRE RESSOURCES SANTÉ, VULNÉRABILITÉS
& POLITIQUE DE LA VILLE

Depuis la Convention Internationale des Droits de l'Enfants adoptée aux Nations Unies en 1989, différents pays ont adopté des réformes et des programmes visant à garantir le respect des besoins fondamentaux des enfants partout dans le monde. C'est le cas notamment au Québec avec l'initiative AIDES, née dans les années 2000, et dont la finalité réside dans l'articulation cohérente des actions de différents secteurs d'activités et centrées sur les besoins de l'enfant. Les objectifs visent à la fois à prendre en compte la perspective des enfants et de leurs parents mais également de soutenir la participation de ces derniers dans l'analyse et la réponse à ces besoins. L'initiative AIDES est donc une démarche participative et collaborative mobilisant l'ensemble des parties prenantes autour de l'enfant et notamment ceux qui vivent un contexte de négligences ou de maltraitements. Elle mobilise également des outils dédiés et notamment le Cahier d'Analyse des Besoins de l'Enfant (CABE) dans le but d'offrir une méthodologie d'intervention auprès de l'enfant et de sa famille.

Les 3 concepts clés et grands principes d'interventions sont donc les suivants :

- Besoins des enfants : une analyse écosystémique des besoins de développement de l'enfant,
- Partage des responsabilités : la participation de l'enfant, de ses parents et sa famille,
- Cohérence des actions envers eux : la collaboration interprofessionnelle et inter-organisationnelle.

En lien avec les enjeux législatifs actuels en protection de l'enfant (déclinaison de la loi Taquet), l'ORS-CREAI s'est formé à cette approche en tant que démultiplicateur de la démarche en France. Il propose aux différents acteurs de la protection de l'enfant d'appréhender cette approche pragmatique en termes d'évaluation et d'analyse des situations individuelles mais également en proposant un cadre d'intervention pratique aux intervenants sociaux.



Objectifs et compétences visés

- Analyser et comprendre, avec les mêmes repères, les besoins spécifiques des enfants relevant d'une mesure en protection de l'enfance et qui grandissent dans un contexte de vulnérabilité ou à risque de l'être
- Mobiliser une approche participative et collaborative à toutes les étapes de la démarche d'intervention
- Collecter, analyser et comprendre les informations sur les éléments du cadre d'analyse à l'aide des outils requis en fonction de la complexité des besoins des enfants
- Planifier les actions entreprises au bénéfice de l'enfant en tenant compte des points de vue de l'enfant, des parents mais aussi des personnes ressources préoccupées par son développement, sa sécurité et son bien-être.



Prérequis

Repères sur l'approche développementale de l'enfant et théorie de l'attachement



Public concerné

Toute personne œuvrant auprès de jeunes présentant des besoins complexes nécessitant l'implication de plusieurs partenaires



Contenus

- Les repères théoriques communs pour comprendre le contexte de vulnérabilité des enfants et les conséquences sur leur développement
- L'initiative AIDES : de quoi s'agit-il ? les niveaux d'action, son évolution...
- Le cadre d'analyse écosystémique : fondements, démonstration et expérimentation
- L'approche participative à travers la perspective des parents et de l'enfant et les pratiques d'alliance
- La grille COMMUNE des besoins de développement de l'enfant et le CABE



Méthode et moyens pédagogiques

- Supports PowerPoint accessibles depuis un espace extranet
- Cahier du participant (comportant des exercices et des cas pratiques)
- Le guide et les autres outils associés à la méthode AIDES seront remis à chaque participant
- Vidéos



Evaluation

- Questionnaire d'entrée en formation (attentes)
- Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après (impact sur vos pratiques)

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra ou en inter

Lieu de la formation :

En intra : sur site

En inter : ORS-CREAI Normandie, Hérouville-Saint-Clair

Durée :

3 jours (18 heures)

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Directrice technique et pédagogique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

En intra : 1 575 € par jour, soit 4 575 €

En inter : 385 € par personne et par jour, soit

1 155 € par personne

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org



Comprendre et agir : les clés de la politique de la ville



Objectifs et compétences visés

- Connaître l'origine des quartiers prioritaires et de la politique de la ville
- Comprendre le cadre et le fonctionnement de la politique de la ville
- Reconnaître les acteurs et les politiques publiques mobilisés dans la politique de la ville
- Repérer les ressources disponibles dans ce domaine



Prérequis

Aucun prérequis



Public concerné

Acteurs de la politique de la ville, au service des quartiers prioritaires (agents de l'Etat et des Collectivités, élus, salariés d'association ou d'entreprises, bénévoles d'association)



Contenus

- Savoir d'où viennent les quartiers prioritaires
- Repérer les mouvements dans la construction de la politique de la ville
- Connaître les actualités récentes de ce domaine
- Comprendre le fonctionnement d'un contrat de ville (son pilotage, son animation)
- Connaître le calendrier qui rythme le contrat de ville
- Comprendre le rôle de mobilisation du contrat de ville
- Avoir une idée des politiques publiques connectables avec la politique de la ville, et des acteurs mobilisables selon les thématiques
- Présentation d'outils utilisables dans le domaine de la politique de la ville



Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et applications pratiques
- Travail collectif et en petits groupes



Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra ou en inter

Lieux et dates de la formation :

En intra : sur site

En inter :

- ORS-CREAI Normandie, Hérouville-Saint-Clair,
le 15 décembre 2026

- Cité administrative Saint-Sever, Rouen,
le 8 décembre 2026

Durée :

1 jour (7 heures)

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Chargé de mission de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

En intra : 1 350 € par jour

En inter : 260 € par participant, gratuit pour
les bénévoles d'associations ou de collectifs
d'habitants, les salarié.es en contrat adulte-
relais

Si vous avez des besoins particuliers pour assister
à nos formations, merci de contacter
notre référente Handicap au 02 31 75 15 20
ou par mail à formation@orscreainormandie.org



Facile à Lire et À Comprendre : règles européennes pour une information accessible en FALC



Objectifs et compétences visés

- Comprendre les difficultés des personnes en situation de handicap en matière d'accès à l'information écrite et orale
- Connaître les règles pour écrire des documents en facile à lire et à comprendre
- Créer et traduire des documents écrits en appliquant les règles du « Facile à lire et à comprendre » (FALC)
- Impliquer les personnes en situation de handicap dans l'élaboration des documents écrits FALC
- Appliquer la méthodologie d'évaluation et de validation existante



Prérequis

Aucun prérequis



Public concerné

Professionnels, aidants et personnes concernées
Il est conseillé de venir en binôme : professionnel/aidant et personne accompagnée, afin de constituer un groupe mixte



Contenus

- Histoire du Facile à lire et à comprendre
- Les règles pour écrire un document en Facile à lire et à comprendre
- Le rôle des personnes accompagnées
- L'utilisation du logo et la validation d'un document en facile à lire et à comprendre



Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis en facile à lire et à comprendre (FALC)
- Exercices pratiques



Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En inter ou en intra

Lieu de la formation :

En inter : sur site

En intra : ORS-CREAI Normandie, Hérouville-Saint-Clair

Durée :

1 jour (6 heures)

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

En intra : 1 350 €

En inter : 260 € par personne

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org



Être représentant au Conseil de la Vie Sociale (CVS)



Objectifs et compétences visés

- Identifier et comprendre le rôle du conseil de la vie sociale dans un établissement
- Identifier et comprendre les missions et les obligations des acteurs siégeant au conseil de la vie sociale
- Comprendre les modalités de désignation des membres du CVS
- Savoir exprimer et argumenter ses besoins dans le cadre du CVS
- Rendre compte de son activité au sein du CVS auprès des usagers
- Utiliser les outils de communication en lien avec cette instance (ordre du jour, compte-rendu...)



Prérequis

Aucun prérequis



Public concerné

Personnes élues ou candidates au CVS de leur établissement



Contenus

- Fonctionnement du CVS : composition, thématiques pouvant y être abordées, règles de fonctionnement...
- Esprit du CVS : loi, processus démocratique, enjeux des instances de participation pour les usagers
- Rôle des élus : rôle des différentes catégories d'élus, différence entre titulaire et suppléant, rôle particulier du président, rôle du directeur...
- Soutien des usagers élus
- Outils pour remplir son rôle d' élu : outils pour recueillir l'avis des autres personnes, faire un ordre du jour...
- La prise de parole en public
- La concertation : travailler à plusieurs pour faire avancer des projets, résoudre les conflits qui peuvent apparaître
- Rendre compte de son action : les comptes-rendus...



Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis en facile à lire et à comprendre (FALC)
- Exercices pratiques



Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En intra ou en inter sur demande

Lieu de la formation :
A définir

Durée :
2 jours (12 heures)

Nombre de participants :
10 personnes maximum

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :
En intra : 1 350 € par jour, soit 2 700 €
En inter : 260 € par jour et par personne, soit
520 € par personne

*Si vous avez des besoins particuliers pour assister
à nos formations, merci de contacter
notre référente Handicap au 02 31 75 15 20
ou par mail à formation@orscreainormandie.org*



Vivre sa vie affective et sexuelle



Objectifs et compétences visés

- Reconnaître, décrypter et partager les sentiments (les siens, ceux des autres)
- Reconnaître les différents types de liens (amical, amoureux, familial, professionnel...)
- Prendre conscience de ses droits mais également de ses responsabilités et de ses devoirs
- Mettre des mots et communiquer sur ses sentiments et désirs



Prérequis

Aucun prérequis



Public concerné

Personnes en situation de handicap travaillant en ESAT



Contenus

- Ma vie privée : appréhension des différents cercles affectifs, différences entre lieux privés / publics / intimes
- Mon corps et celui des autres : informations sur l'anatomie, évolution tout au long du temps, relations sexuelles, moyens de contraception
- La question du plaisir et du déplaisir, les activités de la vie amoureuse et sexuelle
- Le consentement
- La question de la séduction
- Vivre sa vie affective et sexuelle dans le collectif
- Les personnes à solliciter (centre de planification, gynécologue...)



Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis en facile à lire et à comprendre (FALC)
- Exercices pratiques



Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En intra ou en inter sur demande

Lieu de la formation :
A définir

Durée :
2 jours (12 heures)

Nombre de participants :
10 personnes maximum

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :
En intra : 1 350 € par jour, soit 2 700 €
En inter : 260 € par jour et par personne, soit
520 € par personne

*Si vous avez des besoins particuliers pour assister
à nos formations, merci de contacter
notre référente Handicap au 02 31 75 15 20
ou par mail à formation@orscreainormandie.org*



L'autodétermination



Objectifs et compétences visés

- Comprendre la notion d'autodétermination et le lien avec la participation
- Identifier les actions autodéterminées rencontrées
- Exprimer les choix et les envies dans le cadre du projet d'accompagnement
- Analyser et définir les objectifs d'accompagnement favorisant l'autodétermination
- Rechercher les ressources nécessaires au déploiement du projet d'accompagnement
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir



Prérequis

Aucun prérequis



Public concerné

Personnes en situation de handicap



Contenus

- **Définition de l'autodétermination :**
 - Définition de l'autodétermination
 - Les conditions de l'autodétermination (avec illustrations et exemples repérés dans le quotidien des participants)
 - Quelques exemples de démarche d'autodétermination (vidéos, supports...)
 - Repérage d'actions autodéterminées (exercices et discussions) en collectif
- **Discussion sur la notion de choix :** qu'est-ce qu'un choix ? Est-ce que je sais faire des choix ? Qu'est-ce que je choisis dans mon quotidien ? Qu'est-ce que j'aimerais pouvoir choisir ?
- **Mes souhaits, mes envies dans un processus d'autodétermination**
 - « Mes souhaits, mes envies » : le projet de vie, les souhaits et les attentes des personnes : quels sont mes souhaits ? mes envies ? l'évolution de mes souhaits ? comment exprimer mes souhaits, mon projet ? Qu'est-ce que je veux, qu'est-ce que je ne veux pas ?
 - « Mes ressources » : mes forces, mes faiblesses, mes ressources (ce qui peut aider : personnes, ressources matérielles) et les obstacles (contraintes humaines, matérielles, obligations...), mes personnes ressources (amis, familles, professionnels...)
 - « Mon chemin pour atteindre mes souhaits » : par quoi je commence ? comment je poursuis mon projet ? quelles sont les actions prioritaires ? Quels sont les différents chemins possibles, réalisables ?
 - « Mes actions pour y parvenir »



Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis en facile à lire et à comprendre (FALC)
- Exercices pratiques
- Quiz



Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En intra ou en inter sur demande

Lieu de la formation :
A définir

Durée :
1 jour (6 heures)

Nombre de participants :
10 personnes maximum

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :
En intra : 1 350 €
En inter : 260 € par personne

*Si vous avez des besoins particuliers pour assister
à nos formations, merci de contacter
notre référente Handicap au 02 31 75 15 20
ou par mail à formation@orscreainormandie.org*

Offre de formations dédiées aux utilisateurs du groupe informatique

→ **Le groupe informatique**

Au sein de l'ORS-CREAI Normandie, le groupe informatique regroupe des établissements et services médico-sociaux utilisateurs de logiciels de la gamme FIRST de CEGI ALFA pour leur gestion administrative.

Parallèlement aux missions d'assistance technique, d'installation et de paramétrage des logiciels, d'animation du groupe informatique, l'ORS-CREAI Normandie met en œuvre des formations à destination des utilisateurs des logiciels.

→ **Les formations mises en œuvre**

- La gestion de la comptabilité avec COMPTA FIRST
- Les cadres normalisés avec COMPTA FIRST
- La pratique de la paie sous PAYE FIRST
- La gestion des contrats de travail et des absences avec PAYE FIRST
- L'élaboration de la DSN sous PAYE FIRST
- La gestion budgétaire des paies avec BP FIRST
- La gestion des ressources humaines sous RH FIRST
- La gestion commerciale avec GESCO FIRST

La gestion de la comptabilité avec COMPTA FIRST

→ Objectifs et compétences visés

- Tenir la comptabilité d'un établissement
- Produire les états nécessaires à la gestion

→ Prérequis

Maîtriser la comptabilité générale, budgétaire et analytique

→ Public concerné

Membres du groupe informatique, dont responsable administratif et financier, comptable, aide comptable, secrétaire comptable

→ Contenus

1- Notion de comptabilité générale :

- Les documents comptables : journaux, grand livre, balance
- Le plan comptable
- Organisation du plan des comptes de l'établissement (comptabilité générale et auxiliaire)

2- Le traitement comptable des opérations courantes :

- Rappels de base : les principes comptables, les différentes rubriques d'un bilan
- Technique opératoire : organisation des différents journaux (trésorerie, achats, vente, OD...) et les principaux schémas d'écritures (achat, règlements...)

3- Le traitement comptable des opérations de fin d'année :

- Les écritures de fin d'année, le compte de résultat, le bilan financier, le compte administratif, le bilan

4- La comptabilité analytique :

- Présentation générale : intérêt et utilité de la comptabilité analytique, utilisation de la comptabilité analytique comme outil de gestion
- Adaptation de la comptabilité analytique en fonction de l'établissement : mise en place d'une structure analytique

5- L'élaboration du budget :

- Le financement des organismes de tutelle : les différents états du budget et du contrôle budgétaire, les spécificités des différents organismes
- Le budget, outil de gestion : contrôle des dépenses, élaboration des prévisions

6- Le suivi des comptes :

- Les comptes de trésorerie : rapprochement bancaire.
- Les comptes de tiers : le lettrage, la relance des clients (échancier, gestion des impayés, ...), le paiement des fournisseurs (virement automatique)

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Exposé de principes
- Cas pratiques
- Exercices pratiques sur ordinateur
- Travail sur données réelles
- Support de stage

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En inter

Lieu de la formation :

ORS-CREAI Normandie (Hérouville-Saint-Clair)

Salle de formation : un poste de travail par stagiaire

Durée :

3 jours (21 heures)

Dates :

A définir

Nombre de participants :

6 personnes maximum

Intervenant :

Camille HERSENT, Conseillère technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

Coût journée de 1 350 € pour un groupe
 (soit par ex : 270 € par personne pour un groupe de 5 personnes)

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

Les cadres normalisés avec COMPTA FIRST

→ Objectifs et compétences visés

- Établir le budget prévisionnel, EPRD (État prévisionnel des recettes et des dépenses), ERRD (État réalisé des recettes et des dépenses)
- Transmettre un fichier numérique sur les plateformes des financeurs

→ Prérequis

- Maîtriser la comptabilité générale, budgétaire et analytique
- Maîtriser le logiciel COMPTA FIRST

→ Public concerné

Membres du groupe informatique, dont responsable administratif et financier, comptable, aide comptable, secrétaire comptable...

→ Contenus

- Paramétrage du dossier budgétaire
- Paramétrage des campagnes budgétaires
- Extraction / déversement dans le classeur Éditeur
- Vérification des données transférées
- Transfert final vers le classeur financeur transmis aux tutelles

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Exposé de principes
- Cas pratiques
- Exercices pratiques sur ordinateur
- Travail sur données réelles
- Support de stage

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En inter

Lieu de la formation :
ORS-CREAI Normandie (Hérouville-Saint-Clair)
Salle de formation : un poste de travail par stagiaire

Durée :
3 jours (21 heures)

Dates :
A définir

Nombre de participants :
6 personnes maximum

Intervenant :
Camille HERSENT, Conseillère technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :
Coût journée de 1 350 € pour un groupe
(soit par ex : 270 € par personne pour un groupe de 5 personnes)

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

La pratique de la paie sous PAYE FIRST

→ Objectifs et compétences visés

- Utiliser des règles de calcul nécessaires à l'élaboration de la paie
- Établir un bulletin de paie et gérer les cas particuliers de paie
- Maîtriser la paie informatisée
- Établir des déclarations de charges mensuelles et trimestrielles

→ Prérequis

Être initié à l'informatique et avoir des connaissances sociales de base (déclarations sociales, bulletins de paie, caisses de retraite...)

→ Public concerné

Membres du groupe informatique, dont responsable administratif et financier, comptable, aide comptable, secrétaire comptable...

→ Contenus

- 1- Conditions générales de la paie :**
 - Règles contractuelles, légales et conventionnelles et types de contrat de travail
- 2- L'entreprise, l'établissement :**
 - Les codes SIREN, SIRET, le code APE
 - L'entreprise : paramètres d'identification (identité, banques...)
 - L'établissement : identification, références bancaires, les organismes, les régimes de cotisation, les informations pour la DSN, les conventions collectives...
- 3- Les éléments de la paie :**
 - Les paramètres : modes de calcul, rubriques, régimes de cotisation...
 - Les appointements référents à la convention collective
 - Les charges sociales salariales et patronales, les exonérations de charges patronales
 - Les absences pour congés, maladie, maternité...
 - Les saisies arrêts
- 4- Le bulletin de paie :**
 - Les informations obligatoires en entête et pied de bulletin
 - Présentation des éléments du gain brut, net imposable et net à payer
- 5- Les paies particulières :**
 - Étude de quelques cas de convention collective (cadres, non cadres), les contrats d'aide à l'embauche, les temps partiels...
- 6- Le paiement des salaires :**
 - Contrôle, liste des paiements, virements (sur papier, support magnétique, télé-transmission)
- 7- Les éditions :**
 - Journal des charges, journal des salaires, livre de paie
 - Les états de paie détaillés
 - Le solde de tout compte et le certificat de travail

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Exposé de principes
- Cas pratiques
- Exercices pratiques sur ordinateur
- Travail sur données réelles
- Support de stage

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En inter

Lieu de la formation :

ORS-CREAI Normandie (Hérouville-Saint-Clair)

Salle de formation : un poste de travail par stagiaire

Durée :

5 jours (35 heures)

Dates :

A définir

Nombre de participants :

6 personnes maximum

Intervenant :

Camille HERSENT, Conseillère technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

Coût journée de 1 350 € pour un groupe
 (soit par ex : 270 € par personne pour un groupe de 5 personnes)

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.



La gestion des contrats de travail et des absences sous PAYE FIRST



Objectifs et compétences visés

- Créer les fiches identité
- Créer les contrats de travail
- Saisir et gérer les absences



Prérequis

Être initié à l'informatique et avoir des connaissances en paye et ressources humaines



Public concerné

Membres du groupe informatique, dont responsable administratif et financier, comptable, aide comptable, secrétaire comptable...



Contenus

- 1- Rappel des règles contractuelles, légales et conventionnelles
- 2- Présentation des éléments du fichier salarié :
 - La fiche identité (création)
 - La fiche contrat (création, duplication, édition Word)
 - Présentation des différents cumuls (congés, absences, etc...)
- 3- Saisir les variables en paye :
 - Présentation des différentes méthodes de saisie de variables
- 4- Présentation des éléments de paye :
 - Les saisies arrêt sur salaire
 - Les acomptes
 - Les absences (maladie, accident de travail, congé parental, etc...)
- 5- Calcul et contrôle du bulletin de paye :
 - Calcul et vérification
 - Les éditions
- 6- Les documents de fin de contrat :
 - Le certificat de travail
 - Le solde de tout compte
 - L'attestation employeur



Méthode et moyens pédagogiques

- Exposé de principes
- Exercices pratiques sur ordinateur
- Cas pratiques
- Support de formation
- Examen de cas complexes



Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En inter

Lieu de la formation :

ORS-CREAI Normandie (Hérouville-Saint-Clair)

Salle de formation : un poste de travail par stagiaire

Durée :

1 jour (7 heures)

Dates :

A définir

Nombre de participants :

6 personnes maximum

Intervenant :

Camille HERSENT, Conseillère technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

Coût journée de 1 350 € pour un groupe
(soit par ex : 270 € par personne pour un groupe de 5 personnes)

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org



L'élaboration de la DSN sous PAYE FIRST

→ Objectifs et compétences visés

- Élaborer une Déclaration Sociale Nominative (DSN) mensuelle, événementielle
- La transmettre sur NET ENTREPRISE

→ Prérequis

- Connaître la gestion de la paye
- Maîtriser le logiciel PAYE FIRST

→ Public concerné

Membres du groupe informatique, dont gestionnaire de paie, assistant ressources humaines, responsable ressources humaines

→ Contenus

1- Présentation de la Déclaration Sociale Nominative :

- Contrôle du numéro d'affiliation aux différents organismes
- Calendriers de versement
- Présentation du paramétrage de la déclaration mensuelle avec les organismes URSSAF, prévoyance complémentaire et retraite
- Les déclarations remplacées
- Présentation des structures de la DSN

2- Préparer une DSN :

- Calcul des bulletins de paye
- Édition du journal des charges
- Contrôle du bordereau DUCS URSSAF avec le journal des charges
- Générer une DSN vide
- Préparer une DSN
- Les différents statuts de la DSN

3- Le Portail DSN NEXT :

- Présentation du portail
- Modifier la DSN réelle en DSN Test
- Contrôle de la DSN sur le portail avec les différentes structures prévoyance, mutuelle, retraite
- Contrôle des bases de cotisation
- Recherche d'un salarié
- Édition de la DSN
- Génération d'un fichier DSN
- Transmission du fichier DSN à NET ENTREPRISE

4- Corriger la DSN suite à un rejet de NET ENTREPRISE :

- Exemple : salaire brut négatif
- Exemple : ligne de cotisation manquante
- Réémission d'un fichier DSN
- Édition du bilan de contrôle

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Exposé de principes
- Exercices pratiques sur ordinateur
- Travail sur données réelles
- Support de formation

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En inter

Lieu de la formation :

ORS-CREAI Normandie (Hérouville-Saint-Clair)

Salle de formation : un poste de travail par stagiaire

Durée :

1 jour (7 heures)

Dates :

A définir

Nombre de participants :

6 personnes maximum

Intervenant :

Camille HERSENT, Conseillère technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

Coût journée de 1 350 € pour un groupe
(soit par ex : 270 € par personne pour un groupe de 5 personnes)

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org

La gestion budgétaire des paies avec BP FIRST

→ Objectifs et compétences visés

- Établir un budget prévisionnel
- Produire les états nécessaires au contrôle budgétaire
- Produire les états du compte administratif, EPRD (État prévisionnel des recettes et des dépenses), ERRD (État réalisé des recettes et des dépenses)

→ Prérequis

Maîtriser la gestion de la paie

→ Public concerné

Membres du groupe informatique, dont responsable administratif et financier, comptable, gestionnaire de paie

→ Contenus

- 1- Paramétrage du dossier budget**
 - Création du plan budgétaire
 - Création des postes budgétaires
- 2- Paramétrage des éléments « budget » dans la paie :**
 - Affectations et codes position
 - Répartition dans les différents budgets
- 3- Initialisation du budget :**
 - Visualisation globale du contrôle budgétaire
 - Visualisation détaillée du contrôle budgétaire
- 4- Calcul des bulletins budgétaires :**
 - Principes
 - Gestion et modifications
- 5- Calcul des valeurs budgétaires :**
 - Principes
 - Gestion et modifications
- 6- Le contrôle budgétaire**
- 7- Les éditions**

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Exposé de principes
- Cas et exercices pratiques
- Travail sur données réelles
- Support de formation

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En inter

Lieu de la formation :

ORS-CREAI Normandie (Hérouville-Saint-Clair)
Salle de formation : un poste de travail par stagiaire

Durée :

3 jours (21 heures)

Dates :

A définir

Nombre de participants :

6 personnes maximum

Intervenant :

Maryvonne BAZIRET ou Camille HERSENT,
Conseillères techniques de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :

Coût journée de 1 350 € pour un groupe
(soit par ex : 270 € par personne pour un groupe
de 5 personnes)

*Si vous avez des besoins particuliers pour assister
 à nos formations, merci de contacter
 notre référente Handicap au 02 31 75 15 20
 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.*



La gestion des Ressources Humaines sous RH FIRST

→ Objectifs et compétences visés

- Gérer les contrats de travail, les absences, la formation continue et les statistiques à partir du logiciel RH FIRST

→ Prérequis

- Maîtriser la gestion des ressources humaines
- Savoir utiliser un logiciel de paie/ gestion des ressources humaines

→ Public concerné

Membres du groupe informatique, dont directeur, directeur adjoint, responsable de service, assistant ressources humaines

→ Contenus

1- La gestion des contrats :

- Informations concernant les salariés :
 - Informations pour les travailleurs handicapés
 - Visites médicales, vaccinations et rappels
 - Documents officiels, certificats, diplômes
 - Représentation du personnel...
- Gestion des contrats de travail :
 - Les différents types de contrats, fusion « publipostage » avec Word
- Les contrats à durée déterminée :
 - Suivi des périodes, remplacements effectués...

2- La gestion des formations :

- Élaboration d'un plan de formation
- Gestion des demandes de formation et des validations
- Calcul du coût de la formation par personne
- Suivi des sessions
- Gestion des enveloppes budgétaires
- Suivi des coûts de formation et des remboursements

3- La gestion des absences :

- Traiter les absences : maladie, accident du travail, congés payés, RTT, absences syndicales...
- Présenter les liens avec les logiciels de paie et de planning

4- L'élaboration de statistiques :

- Calculer les statistiques en standard
- Éditer le bilan social

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Exposé de principes
- Cas pratiques
- Exercices pratiques sur ordinateur
- Travail sur données réelles
- Support de stage

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En inter

Lieu de la formation :

ORS-CREAI Normandie (Hérouville-Saint-Clair)

Salle de formation : un poste de travail par stagiaire

Durée :

3 jours (21 heures)

Dates :

A définir

Nombre de participants :

6 personnes maximum

Intervenant :

Camille HERSENT, Conseillère technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

Coût journée de 1 350 € pour un groupe
(soit par ex : 270 € par personne pour un groupe de 5 personnes)

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org



La facturation commerciale avec GESCO FIRST

→ Objectifs et compétences visés

- Gérer la facturation commerciale d'un établissement ou d'un service
- Produire les états nécessaires : factures, gestion des stocks, relances clients, statistiques...

→ Prérequis

Maîtriser la gestion commerciale

→ Public concerné

Membres du groupe informatique, dont comptable, secrétaire commerciale

→ Contenus

- 1- Paramétrage de démarrage :
 - Création des articles, familles et sous-familles
 - Création des clients et fiches tiers
 - Création des tarifs
- 2- La facturation :
 - Commandes avec délais de livraison
 - Commandes immédiates
 - Création d'une offre, passage d'une offre en commande immédiate
 - Abonnements
- 3- Le traitement de la facture :
 - Validation de la commande
 - Fonctions spéciales : facturation groupée
- 4- La gestion des stocks
- 5- Les statistiques
- 6- Les éditions :
 - Bons de préparation, bons de livraison, offres...
 - Factures, relevés...
 - Statistiques

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Exposé de principes
- Cas pratiques
- Exercices pratiques sur ordinateur
- Travail sur données réelles
- Support de stage

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En inter

Lieu de la formation :

ORS-CREAI Normandie (Hérouville-Saint-Clair)

Salle de formation : un poste de travail par stagiaire

Durée :

3 jours (21 heures)

Dates :

A définir

Nombre de participants :

6 personnes maximum

Intervenant :

Camille HERSENT, Conseillère technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

Coût journée de 1 350 € pour un groupe
(soit par ex : 270 € par personne pour un groupe de 5 personnes)

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

de l'association ORS-CREAI Normandie



Dispositions communes aux formations inter et intra entreprises

1. Le contrat de formation

- 1.1. Les conditions générales de vente s'appliquent à toutes les formations dispensées par l'ORS-CREAI Normandie. Toute autre disposition est donc exclue.
- 1.2. Dans tous les cas, le contrat est formé par la réception par l'ORS-CREAI Normandie de la convention de formation signée.

2. Annulations, remplacements de stagiaires et reports de sessions ou de stages

- 2.1. Tout stage commencé est dû en totalité, de même si le stagiaire ne s'est pas présenté au stage ou si des parties du stage n'ont pas été suivies par un ou plusieurs stagiaires.
- 2.2. Sauf dispositions contraires de la convention de formation, les remplacements de stagiaires sont admis à tout moment, sans frais, en communiquant par écrit le nom et les coordonnées du remplaçant, et sous réserve que le remplaçant remplisse les conditions d'acceptation à la formation.

3. Tarifs et modes de facturation

- 3.1. Les tarifs de l'ORS-CREAI Normandie s'entendent nets de taxes (exonération de taxes CGI Art. 2617-1).
- 3.2 Les tarifs comprennent la formation, la documentation pédagogique, sous quelque forme que ce soit, y compris la mise à disposition de fichiers électroniques. Les frais de restauration peuvent, le cas échéant être compris pour certaines formations.

4. Obligations du stagiaire ou du co-contractant

- 4.1. Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage auquel il est inscrit, à titre individuel ou dans le cadre d'une formation organisée par son employeur. Il signe en début et en fin de chaque journée la feuille de présence mise à sa disposition. Les absences non autorisées, ou non reconnues valables, le nonrespect du contrat par le stagiaire peuvent entraîner, d'une part son renvoi du stage, d'autre part la suppression ou la suspension de la prise en charge. Le défaut d'assiduité ou de régularité peut également être sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de stage.
- 4.2. L'employeur - ou selon le cas le stagiaire - s'oblige à souscrire et à maintenir pendant la durée du stage une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de l'ORS-CREAI Normandie. Il s'oblige également à souscrire et à maintenir pendant la durée du stage une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré l'ORS-CREAI Normandie pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le stagiaire ou un de ses préposés, et contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte que l'ORS-CREAI ne puisse être recherché ou inquiété.

5. Propriété intellectuelle

L'ORS-CREAI Normandie met à disposition des stagiaires les moyens matériels strictement nécessaires au stage (supports papier, audiovisuels, informatiques). Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants de la formation, le stagiaire et son employeur s'interdisent de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son entreprise non participants à la formation, ou encore à des tiers, les dits supports ou ressources pédagogiques sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de l'ORS-CREAI Normandie.

6. Evaluation

Toute formation s'achève par une évaluation par les stagiaires de la qualité de la formation délivrée par l'ORS-CREAI Normandie. Les résultats de cette évaluation sont communiqués aux stagiaires et à leur employeur.

7. Litiges

Si un différend ou une contestation n'ont pu être réglés à l'amiable, le Tribunal de commerce de Caen est seul compétent.

➔ Conditions particulières aux formations intra entreprises

1. Le contrat de formation

1.1. La formation ne peut en aucun cas débiter avant la signature de la convention. En cas de démarrage de la formation du fait du client avant agrément par l'OPCO dont il relève, la facturation par l'ORS-CREAI Normandie des journées réalisées avant agrément ne peut être contestée par le client.

1.2. Le client peut demander à l'ORS-CREAI Normandie une adaptation spécifique de la formation à ses besoins. La prestation d'ingénierie fournie par l'ORS-CREAI Normandie dans ces conditions est facturée prorata temporis au-delà d'une demi-journée forfaitairement comprise dans le coût de la formation. Cette prestation d'ingénierie ne peut en aucun cas être imputée sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle sans accord exprès de l'OPCO dont relève le client.

2. Annulations et reports

2.1. Sauf dispositions particulières prévues à la convention, l'ORS-CREAI Normandie se réserve le droit de proposer un report d'un stage, de modifier le contenu de son programme, ou le choix de ses formateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. Ces modifications, dont l'ORS-CREAI Normandie informe le client au moins 15 jours avant le début du stage n'entraînent en aucun cas de modification substantielle du contrat, ni de compensation financière.

2.2. Formulées par écrit, les annulations totales de la formation du fait du client donneront lieu à résiliation du contrat sans frais pour le client si elles sont reçues au plus tard 30 jours avant le début du stage. Passé ce délai, l'ORS-CREAI Normandie sera dans l'obligation de facturer 50% du montant total de la session ou du stage à titre d'indemnité forfaitaire, qui ne peut en aucun cas être imputée sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle.

3. Tarifs, paiements et facturation

3.1. En cas de demande expresse du client d'assurer des formations par demi-journées sur site, une majoration tarifaire de 30% sera appliquée au tarif journalier de la formation.

3.2. Règlement à la charge de l'entreprise, d'un organisme collecteur ou d'un organisme public ou parapublic. La formation est facturée au terme de chaque journée de formation et devra être réglée à réception de la facture.

4. Obligations du stagiaire et de son employeur signataire de la convention

Si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le salarié ou le stagiaire reste soumis au pouvoir disciplinaire de l'employeur. Si la formation est organisée par l'employeur à l'extérieur ou dans les locaux de l'ORS-CREAI Normandie, le salarié doit en outre respecter le règlement intérieur de l'ORS-CREAI. La transmission du contrat de formation dûment paraphé et signé implique l'adhésion complète des stagiaires au règlement intérieur de l'ORS-CREAI Normandie.employeur.

➔ Conditions particulières aux formations inter-entreprises

1. Le contrat de formation

Lorsqu'une personne physique entreprend une formation à titre individuel et à ses frais, le contrat est réputé formé par la seule signature de la convention de formation. Cette convention est soumise aux dispositions des articles L6353-3 à L6353-7 du Code du travail.

2. Remplacements, annulations et reports

2.1. Tout stage commencé est dû en totalité, de même si le participant ne s'est pas présenté.

2.2. Formulées par écrit, les annulations par le stagiaire ou par son employeur donneront lieu à un remboursement intégral ou à un avoir intégral si elles sont reçues par l'ORS-CREAI Normandie au plus tard 15 jours avant le début du stage.

2.3. Passé ce délai, pour tout report ou annulation, l'ORS-CREAI Normandie sera dans l'obligation de facturer 50% du montant total de la formation à titre d'indemnité forfaitaire et 100% du montant total pour une annulation à 48 heures du début du stage. Cette indemnité ne peut en aucun cas être imputée sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle.

2.4. Dans le cas d'une annulation de la formation par l'ORS-CREAI Normandie, les frais d'inscription ne seront pas débités.

2.5. Sauf dispositions particulières prévues à la convention, l'ORS-CREAI Normandie se réserve le droit de proposer un report d'un stage, de modifier le contenu de son programme, ou le choix de ses formateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. Ces modifications, dont l'ORS-CREAI Normandie informe le client au moins 15 jours avant le début du stage n'entraînent en aucun cas de modification substantielle du contrat, ni de compensation financière.

3. Tarifs et paiements

Règlement à la charge du stagiaire. Le règlement de la formation doit accompagner l'inscription. Dans le cas contraire, l'ORS-CREAI Normandie se réserve le droit de refuser l'inscription à la formation.

4. Obligations du stagiaire et de son employeur signataire de la convention

Idem paragraphe 4 page précédente.



ORS • CREAM NORMANDIE

CENTRE RESSOURCES SANTÉ, VULNÉRABILITÉS
& POLITIQUE DE LA VILLE

Contact :

Christelle MOULIÉ, Directrice technique et pédagogique,
référente handicap

Directrices de publication :

Françoise AUMONT, Présidente
Pascale DESPRÈS, Directrice générale

Réalisation

ORS-CREAI Normandie

Copyrights

© Adobe InDesign

ORS-CREAI Normandie

Espace Robert SCHUMAN • 3 place de l'Europe • 14 200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
02 31 75 15 20 • formation@orscreainormandie.org



orscreainormandie.org